

ATELIER PUBLIC

PROPOSITION DE VALORISATION DU SECTEUR SAINT GENÈS

6 MAI 2026

Élus présents : Jacqueline CHADEBOST, Isabelle BALLIGAND, Frédérique GELLY, Mathieu COLDEFY et Laurent-Pierre CASTAGNÉRA.

Commerces présents : Marie ARZOINE (présidente de l'association des commerçants Porte de Talence), Jean THONGKHAM (Café de l'horloge), Fabienne MADIOT (Démarez-vous), Frédérique GELLY RICHIER (Babychou), Arthur JEANTEUR (Petit-fils), Corinne GARRIGUES (Le petit grenier de Corinne), Séverine GUY (Cordonnerie St Genès), Christophe GONZALEZ (L'atelier du vélo).

> Contexte et objectifs

- **Historique du projet** : lancé il y a plus de 5 ans, ce projet s'inscrit dans une volonté globale de **végétaliser la ville** (obtention de la 3e puis 4e fleur).
- **Séquence finale** : le secteur de la barrière Saint Genès constitue la dernière étape d'un plan de mise en valeur plus vaste du cours Gambetta-Libération, visant un « effet waouh ».
- **Identité visuelle** : l'objectif est de requalifier cette entrée de ville, actuellement jugée peu qualitative et manquant d'identité, pour lui donner un caractère propre via le **design urbain**.

> Contraintes du secteur

Le secteur est très contraint, ce qui limite les options d'aménagement classiques :

- **Espace restreint** : nécessité de maintenir 1,40 m de passage piéton sur la rive est et une zone de rencontre de 3 m de large sur la rive ouest.
- **Sous-sol et réseaux** : présence importante de réseaux (gaz moyenne tension, eau potable, assainissement) empêchant les plantations en pleine terre ou les carottages.
- **Sécurité et maintenance** : contraintes liées au passage du tramway (GLO) et aux accès des pompiers (SDIS), ainsi qu'une expérience passée difficile avec des pots de fleurs dégradés ou non entretenus.

> Le Projet de Design Urbain

Faute de pouvoir planter massivement au sol, le projet mise sur une approche en trois dimensions :

- Des **décor sur les mâts** d'éclairage publics en fibres végétales et matériaux composites 100 % recyclés.
- Des **pots de fleurs** : cinq seront positionnés à des emplacements stratégiques pour créer des contraintes aux cyclistes et diminuer la vitesse des vélos.
 - À noter : pas d'entretien/arrosage prévu par les services de la Ville une fois livrés.
 - Le Service environnement et paysage travaillera cependant sur une proposition de plantes adaptées pour faciliter l'entretien par les commerçants.
- Une **fresque peinte au sol** selon le principe de **design actif**, déjà utilisé de manière temporaire sur la place Alcalá de Henares :
 - **Artiste** : Nerone, via l'entreprise PALM (Peint à la main), a été choisi pour réaliser une œuvre artistique.
 - **Localisation** : rive ouest, sur un linéaire de 114 mètres (environ 220 m²).
 - **Technique** : utilisation d'un **enduit à froid (résine)** antidérapant, à séchage rapide (on peut marcher dessus après 30 min) et moins odorant que l'enduit à chaud.
 - **Objectif** : créer un effet d'optique incitant au **ralentissement des cyclistes** tout en **apportant de la couleur**
 - **Détails** : l'œuvre ne sera pas répétitive et jouera avec le mobilier existant sans recouvrir la signalétique.

> Calendrier et concertation

- **Implication des riverains** : le principe de design urbain est acté, le choix des couleurs et des motifs artistiques se fera avec les habitants et les commerçants.
- **Prochaines étapes** : deux propositions de l'artiste Nerone seront présentées lors d'une **réunion avant l'été** pour effectuer un choix final.
- **Réalisation** : le chantier de peinture durera **5 jours pleins** (nécessitant une météo sèche) avec des déviations temporaires.
- **Inauguration** : l'objectif est d'inaugurer le nouvel aménagement lors de la **Fête des commerçants le 12 septembre**.